

Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 juin 2010 à 18h30

Tous les membres du Conseil étaient présents sauf Messieurs Régis AUBERTEIN et François LANBLIN, excusés.

Mr DILIGENT est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier conseil
- Contrat assurance des risques statutaires
- Modification budgétaire : budgets général, eau et assainissement
- Enquête publique de zonage d'assainissement
- Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'Assainissement
- Divers

Approbation du procès verbal du conseil précédent.

Le procès verbal est accepté à l'unanimité.

Contrat Assurance des Risques Statutaires

Le conseil municipal, à l'unanimité, charge le centre de gestion de Meurthe et Moselle de lancer des appels d'offres, en vue le cas échéant de souscrire pour son compte des conventions d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.A.R.C.L. : Accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/maladie de longue durée, maternité, disponibilité d'office, invalidité.
- Agents non affiliés à la C.N.A.R.C.L. : accident du travail, maladie grave, maternité, maladie ordinaire

Pour chacune des ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer une ou plusieurs formules.

Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

Durée du contrat : 4 ans à effet du 1^{er} janvier 2011.

Régime du contrat : capitalisation.

Modification Budgétaire : COMMUNE, EAU et ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire explique au conseil que suite à une erreur administrative de type informatique, en section d'investissement, les excédents et déficits du budget général, eau et assainissement, qui doivent être reportés d'année en année, ont été modifiés des restes à réaliser.

Ainsi, il convient de reprendre les reports du budget depuis 2008 et de procéder aux modifications et corrections au budget 2010.

BUDGET COMMUNAL

Compte administratif 2008	section d'investissement :
Résultat reporté	148 029,96€
Dépenses	151 344,82€
Recettes	81 323,89€
Résultats de clôture	78 009,03€

Compte administratif 2009	section d'investissement :
Résultats reportés	78 009,03€
Dépenses	51 661,39€
Recettes	73 609,14€
Résultat de clôture	99 956,78€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité DECIDE de reporter l'excédent d'investissement d'un montant de 99 956,78€ à l'article 001 de la section d'investissement excédent d'investissement reporté au budget 2010.

BUDGET EAU

Compte administratif 2008	section d'investissement :
Dépenses	4 141,34€
Recettes	12 301,73€
Résultats de clôture	8 160,39€

Compte administratif 2009	section d'investissement :
Résultats reportés	8 160,39€
Dépenses	13 804,45€
Recettes	7 728,15€
Résultat de clôture	2 084,09€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité DECIDE de reporter l'excédent d'investissement d'un montant de 2 084,09€ à l'article 001 de la section d'investissement excédent d'investissement reporté au budget 2010.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Compte administratif 2008	section d'investissement :
Résultat reporté	44 975,23€
Dépenses	32 080,83€
Recettes	8 031,21€
Résultats de clôture	20 925,61€

Compte administratif 2009	section d'investissement :
Résultats reportés	20 925,61€
Dépenses	8 810,76€
Recettes	15 375,70€
Résultat de clôture	27 490,55€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité DECIDE de reporter l'excédent d'investissement d'un montant de 27 490,55€ à l'article 001 de la section d'investissement excédent d'investissement reporté au budget 2010.

Enquête public de zonage d'Assainissement

A la demande de l'Agence de l'Eau, le conseil confirme qu'un zonage d'assainissement concernant notre commune est actuellement réalisé par rapport à la pré étude. Un complément d'étude de zonage avec dossier d'enquête publique sera réalisé après la remise de l'avant projet.

Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'Assainissement

Sur présentation du Maire, le Conseil, à l'unanimité, accepte le Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'Assainissement pour l'exercice 2009.

Divers

M. le Maire informe le conseil municipal de la réception des notifications de subventions d'Etat concernant les travaux de couvertures de la salle communale et la mise aux normes de la sonnerie des cloches.